

# Rapport annuel sur l'application du règlement de gestion contractuelle

Rapport au 31 décembre 2023

Le présent rapport a pour principal objectif de renforcer la transparence du processus de gestion contractuelle de la Municipalité en renseignant les citoyens sur des situations exceptionnelles survenues durant l'année en lien avec l'application des mesures prévues à son règlement de gestion contractuelle.

## 1. Règlement sur la gestion contractuelle

Le règlement en vigueur a été adopté en juillet 2020. La dernière mise à jour date de mai 2021. Aucune modification n'y a été apportée depuis.

## 2. Respect des mesures décrites au règlement

Considérant son peu d'expérience dans le processus d'appel d'offres et d'octroi de contrat, la directrice générale par intérim s'est souvent référée à l'équipe d'accompagnement du MAMH et aux avocats de la Municipalité dans le but de bien comprendre le processus et de poser les bons gestes.

### 2.1 Mesures favorisant le respect des lois applicables qui visent à lutter contre le trucage des offres

Situation vécue : Durant l'année 2023, la directrice générale par intérim a été informée d'une entente verbale conclue par un conseil antérieur concernant l'entreposage de sel. En raison de cette entente, l'appel d'offres pour l'achat de sel a dû être modifié pour que celui-ci privilégie un certain type de transport pour la livraison du sel.

Gestes posés : La directrice générale par intérim s'est assurée que la modification de l'appel d'offres ne constituait pas un trucage de celui-ci. Toutefois, la modification a éliminé plusieurs soumissionnaires. Il sera d'autant plus important d'élargir le nombre d'entreprises invité à soumissionner dans les appels d'offres futurs.

La directrice générale par intérim a aussi mis l'entente verbale par écrit en s'assurant que les termes qui y sont décrits n'entrent pas en conflit avec l'intégrité, l'impartialité et la transparence du processus d'appel d'offres. L'entente a été entérinée par le conseil municipal et dûment signée.

- 2.2 Mesures visant à assurer le respect de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme et du Code de déontologie des lobbyistes adopté en vertu de cette loi

Aucune situation à dénoncer.

- 2.3 Mesures ayant pour but de prévenir les gestes d'intimidation, de trafic d'influence ou de corruption

Aucune situation à dénoncer.

- 2.4 Mesures ayant pour but de prévenir les situations de conflits d'intérêts

Aucune situation à dénoncer.

- 2.5 Mesures ayant pour but de prévenir toute autre situation susceptible de compromettre l'impartialité et l'objectivité du processus de demandes de soumissions et de la gestion du contrat qui en résulte

Aucune situation à dénoncer.

- 2.6 Mesures visant à encadrer la prise de toute décision ayant pour effet d'autoriser la modification d'un contrat.

Aucune situation à dénoncer.

- 2.7 Mesures visant à favoriser la rotation des éventuels cocontractants à l'égard des contrats de 25 000 \$ et plus attribués de gré à grés.

Aucune situation à dénoncer.

3. Liste des contrats comportant une dépense d' au moins 25 000 \$

Tous les appels d'offres estimés à plus de 25 000 \$ sont automatiquement publiés via le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO).

Les contrats listés ci-dessous sont individuellement des ententes de moins de 25 000 \$ ayant fait l'objet d'appel d'offres sur invitation, le tout conformément au règlement de gestion contractuelle. Les dépenses listées ci-dessous sont pour la plupart des dépenses incompressibles dont la somme annuelle excède 25 000 \$.

FOURNISSEURS	DESCRIPTIONS	MONTANT	
AKIFER	Échantillonnage des piézomètres d'alerte	17 368.69 \$	26 739.16 \$
	Analyse de vulnérabilité de l'eau potable	747.34 \$	
	Plan de protection de l'eau potable	8 623.13 \$	
PRODUITS SHELL CANADA	Essence pour flotte de véhicules - année 2023	33 945.30 \$	33 945.30
COMPASS MINERALS CANADA	Sel à glace en vrac pour rue - année 2023	39 798.44 \$	39 798.44 \$
AREO-FEU	Casques incendie	965.79 \$	40 147.78 \$
	Bottes pour pompiers	4 506.71 \$	
	Combinaisons de sauvetage nautique	2 736.41 \$	
	Appareil APRIA	21 988.46 \$	
	Autres équipements	9 950.41 \$	
GRAVIÈRE GIGUÈRE	Contrat de déneigements des rues + contrat enlèvement neige trottoirs	32 069.41 \$	44 223.16 \$
	« Bancages » de sel	3 390.62 \$	
	Location de machinerie	7 171.57 \$	
	Autres	1 591.56 \$	
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	Assurances collectives - janvier à novembre	45 695.18 \$	45 695.18 \$
MINISTRE DU REVENU NATIONAL	Remises fédérales - janvier	6 870.75 \$	74 651.63 \$
	Remises fédérales - février	6 945.84 \$	
	Remises fédérales - mars	10 893.97 \$	
	Remises fédérales - avril	5 924.18 \$	
	Remises fédérales - mai	7 174.53 \$	
	Remises fédérales - juin	4 946.14 \$	
	Remises fédérales - juillet et août	7 759.00 \$	
	Remises fédérales - septembre	5 741.99 \$	
	Remises fédérales - octobre	6 712.02 \$	
	Remises fédérales - novembre	6 339.02 \$	
	Remises fédérales - décembre	5 344.19 \$	
HYDRO-QUÉBEC	Électricité pour l'année 2023 - Éclairage de rue	26 988.15 \$	79 733.88 \$
	Électricité pour l'année 2023 - Centre des loisirs	44 219.78 \$	
	Électricité pour l'année 2023 - Gare	8 525.95 \$	
ARPO GROUPE CONSEIL	Plan et devis   projet rue Labbé et Perreault	87 799.22 \$	87 799.22 \$

FOURNISSEURS	DESCRIPTIONS	MONTANT	
CLUB DE SKI DE BEAUCE INC.	Avances de fonds et dons	64 090.36 \$	88 136.68 \$
	Remplacement du câble de la remontée mécanique	18 900.00 \$	
	Projet de réfection du parc à neige	5 146.32 \$	
SOCIÉTÉ DE PROMOTION RÉSIDENIELLE	Subvention	92 500.00 \$	92 500.00 \$
SERVICES SANITAIRES D.F. DE BEAUCE INC.	Cueillette des ordures ménagères - année 2023	93 401.57 \$	103 355.37 \$
	Achat de bacs de poubelle et de bacs de recyclage	3 998.83 \$	
	Vidange des toilettes chimiques - année 2023	2 650.18 \$	
	Autres services	3 304.79 \$	
MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC	Services de la Sûreté du Québec	152 363.00 \$	152 363.00 \$
MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	Remises provinciales - janvier	18 353.56 \$	210 957.63 \$
	Remises provinciales - février	17 463.14 \$	
	Remises provinciales - mars	26 529.81 \$	
	Remises provinciales - avril	15 783.73 \$	
	Remises provinciales - mai	21 421.25 \$	
	Remises provinciales - juin	13 939.71 \$	
	Remises provinciales - juillet	19 032.62 \$	
	Remises provinciales - août	14 856.41 \$	
	Remises provinciales - septembre	17 782.34 \$	
	Remises provinciales - octobre	16 425.64 \$	
	Remises provinciales - novembre	13 130.11 \$	
	Remises provinciales - décembre	16 239.31 \$	
VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE	Assainissement des eaux usées - année 2023	275 422.65 \$	276 230.80 \$
	Autres services	808.15 \$	
MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE	Quote-part	224 683.34 \$	405 192.60 \$
	Enfouissement ordures ménagères - 2023	113 250.50 \$	
	Collective sélective - année 2023	35 300.02 \$	
	Vidange des fosses septiques	13 680.00 \$	
	Autres services	18 278.74 \$	
			1 801 469.83 \$